

Aero 145 Aegis : « Ce projet doit être soutenu par tous les acteurs de ce territoire »



Comme <u>nous l'avions annoncé il y a quelques jours</u>, le projet Aero 145 Aegis vient de rentrer dans sa phase opérationnelle. L'implantation de cette nouvelle société de maintenance aéronautique sur le site de l'aéroport d'Avignon-Provence a été officialisée lors d'une présentation qui vient de se tenir à la CCI de Vaucluse en compagnie des nombreux partenaires de ce dossier qui doit permettre la création de 220 emplois directs et 500 emplois indirects d'ici 3 ans.

« Le développement de l'aéroport est au cœur de nos préoccupations et de la mandature de notre président, Gilbert Marcelli, insiste <u>Bruno Delorme</u> président de la commission aménagement du territoire et équipement géré de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse. Ce projet est le fruit d'un long processus de concertation et d'une forte implication de la Préfecture, de la Région Sud mais aussi d'Avignon et du Grand Avignon. »

Un enthousiasme partagé par Gilbert Marcelli, nouveau président de la CCI 84, qui enregistre là une implantation majeure au sein d'un équipement géré par la chambre consulaire pour le compte de la



Région, propriétaire du foncier de l'aéroport de la cité des papes : « La CCI de Vaucluse est attentive à tous les projets qui s'inscrivent dans la dynamique économique de notre département. Ce projet industriel aéronautique est à mes yeux vertueux à plus d'un titre : créateur de richesses, il générera plus de 200 emplois directs et 500 emplois indirects, véritable opportunité pour nos entreprises et nos territoires. »

Sous l'œil attentif du sous-préfet à la relance

« Je suis ce projet d'intérêt régional depuis 1 an maintenant, rappelle <u>Julien Fraysse</u>, sous-préfet à la relance en Vaucluse, qui s'est particulièrement impliqué dans ce dossier. C'est un projet industriel qui n'a pas vocation à créer du trafic. Il y aura 2 à 3 décollages à vide par semaine. Par ailleurs, en centralisant sur une seule plateforme les 6 activités d'Aero 145 Aegis (ndlr : parking/stockage, entretien, ateliers, conversion, peinture et déconstruction) on réduit les coûts de déplacements ainsi que l'impact sur l'environnement. »

Retrouvez ici les détails du projet d'Aero 145 Aegis à l'aéroport d'Avignon-Provence

Autre point positif pour le sous-préfet, les lettres d'engagement des potentiels clients de la future plateforme aéronautique avignonnaise : « il y a un carnet de commandes pressenti pour ce marché ». « Il faut aussi une prise de conscience du territoire », martèle le sous-préfet à la relance visiblement très

- « Il faut aussi une prise de conscience du territoire », martele le sous-prefet à la relance visiblement très attaché à ce dossier combinant projet industriel, volet emploi, économie circulaire, dossier partenarial...
- « Ce projet doit être soutenu par tous les acteurs de ce territoire pour qu'il devienne un fleuron du département de Vaucluse », insiste à nouveau Julien Fraysse.

Au cœur des priorités régionales

« Cet investissement s'inscrit parfaitement dans le Plan Climat de la Région Sud 'Gardons une Cop d'Avance' qui place l'environnement et l'urgence climatique au cœur des priorités régionales, renchérit Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En choisissant la région Sud, Aero 145 Aegis apporte son savoir-faire en matière de maintenance aéronautique au cœur d'un écosystème dynamique et permettra la création de nombreux emplois pour les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur tout en étant soucieux de l'environnement. Partenaire à part entière de leur installation, ils peuvent compter sur la mobilisation des équipes de la Région pour les accompagner à chaque étape. »

Le vrai travail commence maintenant

- « La contribution financière de l'Etat (690 000€) et de la Région (400 000€) est une marque de confiance des pouvoirs publics dans notre projet, souligne <u>Joseph Heraief</u>, président d'Aero 145 Aegis. Ce sont aussi des garanties complémentaires apportées à notre démarche industrielle. »
- « Le vrai travail commence maintenant, poursuit pour sa part <u>François Wawruszczak</u>, directeur communication & marketing, représentant les porteurs du projet également constitué de <u>Patrice Stimpfling</u>, <u>Philippe Arguel</u> et Philippe Réaux. Nous démarrons avec une partie du hangar existant H21 et un hangar temporaire, soit environ 2 450 m2 et 35 collaborateurs d'ici fin 2022. Au terme de l'exercice 2023, nous aurons construit 4 hangars, ateliers et bureaux pour une surface totale de 14 000 m2 et accueilleront 220 collaborateurs. »

1 décembre 2025 |



Ecrit par le 1 décembre 2025



François Wawruszczak et Joseph Heraief d'Aero 145 Aegis, Julien Fraysse, sous-préfet à la relance en Vaucluse et Bruno Delorme président de la commission aménagement du territoire et équipement géré de la CCI de Vaucluse.

Pour lancer définitivement tout cela, les derniers investisseurs sont attendus lors d'un nouveau tour de table afin de trouver encore 5 à 6M€ supplémentaires pour accélérer le plan de développement.

Un plan qui passe notamment par le marché de la conversion d'avion de passager en avion de fret en raison de l'explosion du coût du fret maritime (x8). Autre marché en devenir : la déconstruction des aéronefs afin de récupérer des pièces à très haute valeur ajoutée pour les remettre dans le circuit des pièces d'occasion après une re-certification aux normes aéronautiques particulièrement drastiques en matière de sécurité.

Pas d'allongement de la piste actuelle

« Dans tous les cas il ne s'agit pas d'un cimetière d'avions 'au fond du jardin' ni de pollution des sols avec du kérosène », rassure François Wawruszczak qui explique également être en lien avec les organismes locaux afin de recruter au maximum en local même s'il y aura de nombreux postes demandant des qualifications spécifiques en aéronautique.

Enfin, du côté de la CCI on précise également que ce projet n'entraîne aucun allongement de la piste actuelle.

Bpifrance s'est bien installée dans le paysage vauclusien



Instrument public pour le financement, les garanties et l'innovation des entreprises, la Banque publique d'investissement <u>Bpifrance</u> joue avant tout le rôle d'un partenaire bancaire de proximité pour les porteurs de projets de notre région. Il favorise le développement d'un éco système économique vauclusien moderne et compétitif.

La délégation territoriale Vaucluse (8 collaborateurs), dirigée par Adeline Clément étend sa production autour d'Arles et Salon-de-Provence. On ne connaît pas le nombre de dossiers reçus par la banque publique l'année dernière. Mais celui des soutiens qu'elle a accordés : 157M€ en dispositifs de garanties, financement, innovation et exportation – bénéficiant à un peu plus de 550 entreprises – avec un effet de levier portant à 357 M€, en 2021, le montant des concours bancaires estimés.

« C'est une année dense qui présente un bilan record pour cette délégation », note Nicolas Magenties,



directeur régional de Bpifrance Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Une grande majorité de TPE

« La porte est grande ouverte chez nous pour des projets de toute taille » et pour servir relance et croissance dans toutes les entreprises : « près de 70 % des entreprises financées sont des TPE (environ 3000 entreprises) dans notre région. Les TPE-PME y bénéficient de plus de 80 % des financements de Bpifrance. Mais nous observons aussi dans le Vaucluse un tissu économique bien plus compact entre les PME et les établissements de taille intermédiaire (ETI) qu'il y a quelques années. L'écosystème des entreprises se développe bien, notamment avec une dizaine de projets de plus par an dans le domaine de l'innovation – non pas de rupture technologique – mais d'amélioration du processus de production ».

Go home, « start-up nation »

Comme la plupart des départements français, le Vaucluse ne fera sans doute pas partie des territoires conquis par la « start-up nation », ni du pari de « l'excellence technologique » voulu par un énième plan – celui-ci baptisé France 2030 – prévoyant plus de 2 milliards au plan national sur cinq ans à venir pour financer des démonstrateur et usines pilotes.

Le tout sortira de terre, ou d'un chapeau, pour ancrer la « transition énergétique et environnementale » sur laquelle le gouvernement compte sans transiger en matière de normes européennes, ni de surcoûts croissants.

Le pays continuera donc à régresser d'autant. Pour satisfaire à l'écologisme, en se donnant l'illusion d'une relocalisation industrielle qui ne viendra pas, faute de compétitivité. En mars, près de 800 projets « industriels » ont été repérés au plan national. Qui cherche une multinationale ou une usine employant des ouvriers par milliers, n'y trouve que des petites opérations de modernisation d'un outil encore existant ou bien d'un modeste atelier promettant l'embauche de plus de cinq personnes. Le gouvernement espère tout juste que les quinze principales « start-up » industrielles dénichées actuellement soient capables de créer 3 000 emplois à l'horizon 2025.

Ancrage territorial et réactivité face à la demande locale

Heureusement, l'activité de Bpifrance reste fortement attachée à la demande qui s'exprime au plan local. C'est ainsi que près de 600 entreprises ont reçu 230 M€ de financements en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+44%) en un an pour développer leurs projets d'innovation consistant à moderniser leur équipement, ou à augmenter leur capacité de production.

Acteur de la mise en œuvre de la relance, la banque publique a décaissé, hors mesure spécifiques à la crise sanitaire, presque autant (229 M€) pour des prêts sans garanties que les autres banques ont du mal à financer. Elle couvre aussi une partie du risque bancaire (40% à 60%) du secteur commercial pour faciliter les créations, transmissions, reprises ou simples projets de développement des entreprises. Soit 245 M€ (+15%), ayant permis de garantir 545 M€ de prêts souscrits par 2800 entreprises en 2021.

Bpifrance a également répondu à une forte reprise de l'activité internationale des entreprises régionales. « C'est la meilleure année, après un très bon 2020, pour les activités d'assurance crédit et de caution avec un volume de projets qui a presque triplé (45 M€) » se réjouit Nicolas Magenties.

Enfin, l'investissement direct en participation minoritaire dans une cinquantaine d'entreprises de croissance (390 M \in), ajoutée à la présence au capital de près de 140 entreprises via nos fonds régionaux (88 M \in), souligne l'ancrage de la banque au plan territorial.



Bpifrance et la région en 2022

« Le partenariat avec la région s'est massivement renforcé au service des entreprises, permettant au total à près de 600 entreprises de mobiliser 86 M€, en particulier sur les « Prêts Rebond », destinés à améliorer les bas de bilan qui ont représenté une trentaine de million d'intervention ».

Pour 2022, l'inquiétude pourrait précisément porter sur le besoin en liquidité des entreprises, notamment celles ayant décalé un prêt garanti par l'Etat. Il pourrait en résulter pour certaines une dégradation de la notation bancaire, assortie d'une obligation de payer au comptant. Soit une mort assurée faute de trésorerie. « Il faudra attendre les entrées en amortissement de ces PGE, maintenant très prochaines, mais les premiers bilans que nous recevons sont très bons. Bien que certains secteurs connaissent d'importantes difficultés, comme la construction ou l'hôtellerie, l'économie reste résiliente ».

Rocambole : une appli pour lire sur son smartphone

Rocambole est une start-up française née d'un Start-up Week-end et soutenue par la French Tech Grande Provence. Ambition ? Devenir le Netflix français du livre sur smartphone. L'entreprise, dont le siège social se situe à Avignon, vient de lever 350 000€ via BPI France, les Business angels, le Réseau Entreprendre Rhône-Durance et The Bridge. Entretien avec François Delporte, co-fondateur de Rocambole.

Rocambole c'est quoi?

«C'est une application de séries littéraires délivrées sur smartphone dont les épisodes durent 5 minutes, explique François Delporte, co-fondateur de Rocambole. Pourquoi le smartphone ? Parce que c'est un objet tendance, qui s'est inséré dans le quotidien des Français et que l'on met dans sa poche. Notre intention ? Proposer aux Français de lire, tous les jours, 5 minutes.»

Pourquoi parier sur la lecture via un smartphone alors que les liseuses existent?

Notre offre est complémentaire à la liseuse. Nos épisodes sont 'calés' sur 5 minutes pour des séries d'environ une à deux heures maximum. Nous sommes donc sur un usage différent puisque les personnes lisent, sur la liseuse, des livres en séquences de plusieurs heures que l'on peut retrouver en librairie, alors que nous, nous sommes sur des contenus originaux que l'on ne peut trouver nulle par ailleurs. Notre intention est de proposer un 'choc' d'imaginaire à consommer avec son café, dans les transports en commun, avant de s'endormir, ou en cas d'insomnie.»

D'où proviennent ces séries ? Comment prenez-vous lien avec les auteurs ? Combien sont-ils ? Sont-ils de nationalités différentes ?

«Nous sommes organisés en trois modes de production. Le 1^{er} s'instaure sur le mode de la candidature : les auteurs candidatent sur notre site, 'rocambole.io', formulaire 'devenir auteur' joignant leurs premiers épisodes, l'arc narratif de la 1^{ère} saison et la construction des 5 minutes proposées car ce ne sont pas des épisodes 'découpés' que nous souhaitons mais bien des constructions complètes sur un délai court. Nous répondons aux candidatures dans le mois qui suit. Nous sommes très exigeants car nous ne retenons que 5% des candidatures. Nous travaillons avec des directeurs de collection -métier propre au monde de l'édition- qui accompagnent les auteurs jusqu'au niveau d'exigence requis pour être publiés sur l'application. La 2^e façon de produire est de s'adresser à notre pool d'auteurs et de scénaristes que nous faisons se rencontrer afin qu'ils travaillent ensemble sur un sujet donné, comme, par exemple, notre série 'Coronavirus'. La 3^e façon de produire est une commande que nous adressons à un auteur ou à un journaliste de renom sur un sujet précis et dont il a l'expertise, mais cela réclame plus de moyens, justement pour rémunérer ces grands noms. Nous collaborons avec 50 auteurs situés partout en France -y compris en Corse- et dans les Dom-Tom (Départements et territoires d'Outre-mer), tous de nationalité Française, pour 60 séries réalisées. Une fois intégré dans notre écosystème certains auteurs réécrivent de nouvelles séries.»

Ca coûte combien?

«Nous fonctionnons comme une maison d'édition mais pas comme celles qui souvent travaillent à compte d'auteur. Nous avons conservé le système d'à valoir qui est une avance sur les droits futurs s'échelonnant entre 50 et 500€ pour la partie candidature. Pour le pool auteurs c'est un peu différent car, là, nous entrons sur des commandes qui se négocient au cas par cas ce qui permet à l'auteur d'obtenir une rémunération pour son travail et qui touchera, ensuite, 10% de la consommation qu'il y a sur sa série ce qui lui permet d'obtenir un revenu récurent et non négligeable lorsque l'on connaît le statut et la précarité d'être auteur en France. Finalement, le lecteur soutient ce qu'il a consommé et aimé.»

Quand l'appli a-t-elle été lancée et combien de lecteurs/ abonnés avez-vous ? Quels sont leurs profils ?

«Notre histoire s'est construite en 3 dates. Le projet a été lancé en juin 2018 lors d'un start-up Week-end organisé par le Ministère de la Culture. Nous avions 2 jours pour proposer un projet, le présenter devant un jury et convaincre celui-ci. C'est ainsi que l'on a remporté un accompagnement à Avignon avec l'incubateur The Bridge. Cela nous a permis de nous lancer puis nous avons créé la société en juin 2019. Ensuite, nous avons lancé l'application en 2019 et sommes passés en accès gratuit lors du confinement dû à la Covid-19 tout en tissant des partenariats avec 20 minutes et Neon magazine qui diffusaient nos épisodes numériques sur leur site. C'est d'ailleurs ainsi que nous avons pu convaincre des investisseurs. Aujourd'hui nous avons 15 000 utilisateurs et 600 abonnés. Leur profil ? Ils ont entre 25 et 60 ans. Ce que l'on observe ? La génération Z (18-25 ans) est très sollicitée et conçoit à nouveau de l'intérêt pour la lecture, particulièrement lorsqu'elle aborde la vie active. Les 50-60 ans comprennent, sans surprise, une forte majorité de femmes ce qui est corrélé aux études sur la lecture qui confirme qu'il s'agit aux 2/3 de



femmes habitant majoritairement dans les grandes villes françaises.»

Avez-vous organisé un comité de lecture pour sélectionner les séries proposées ?

«Tout à fait, nous collaborons avec un Comité de lecture indépendant -que nous avions créé, auparavant, dans le cadre de notre organisation- qui, sur 100 séries, en présélectionnent une dizaine leur semblant prometteuses. Cette sélection est ensuite lue par nos directeurs de collection et notre directeur éditorial qui effectuent un second tri, cette fois-ci définitif. Le Comité de lecture regroupe une dizaine de personnes passionnées de littérature, également sélectionnées à partir d'un test, qui effectuent ce travail, sur leur temps libre. Les personnes qui voudraient en faire partie peuvent s'inscrire sur Rocambole.io, onglet contact. On peut également proposer sa candidature pour devenir Directeur de collection, car nous sommes sensibles aux profils très qualitatifs. Nous sommes toujours à l'écoute de personnalités, d'entreprises qui souhaiteraient collaborer avec nous...»

Votre catalogue donne à choisir de la Science-fiction, de la romance, de la fantasy, du thriller ... Allez-vous proposer des livres audio ? Est-ce que des ouvrages de BD dans la même veine pourraient étayer votre catalogue ?

«Nous proposons l'ensemble des genres et également des autobiographies, événements tirés de faits réels, de l'érotique, de la comédie, de l'historique, tout sauf la littérature Jeunesse qui nécessite un autre type de plume... Notre challenge ? Proposer des séries qui sortent des genres habituels que les lecteurs lisent habituellement. Les livres audio ? On pourrait proposer cette fonctionnalité d'écouter l'histoire néanmoins cela aurait un coût car pour bien le faire il faudrait s'entourer du talent, en plus de l'auteur d'acteurs, de comédiens... Cela pourra faire l'objet d'un développement lors d'une prochaine levée de fonds. La BD (bande dessinée) ? Il s'y fait des choses tout à fait intéressantes. Si nous souhaitons aborder ce genre il faudra le faire par un biais différent, c'est-à-dire proposer au dessinateur, à l'illustrateur d'écrire pourquoi il a décidé de créer cette BD, comme un best of complémentaire à la BD. Offrir du contenu additionnel autour d'une œuvre.»

Rocambole aujourd'hui?

« Rocambole ? C'est une dizaine de collaborateurs, tout statut confondu. Nous avons profité de l'été pour nous structurer grâce, notamment, à la levée de fonds. Nous nous développerons durant ces 12 à 18 mois prochains pour, peut-être, nous restructurer à nouveau comme toute jeune entreprise.»

Comment l'idée de Rocambole a-t-elle germé?

«C'est l'histoire d'une rencontre, celle de Camille Pichon et moi. Camille venue du monde de la littérature et de l'édition numérique et moi du monde de l'investissement et de l'entrepreneuriat. L'idée a germé en discutant et nous nous sommes dits : 'Ce serait chouette de recevoir, chaque jour, un bout d'histoire par sms'. Ça a été l'élément déclencheur. Puis Camille s'est exclamée : Ca ressemble beaucoup au format du roman feuilleton du 19^e siècle auquel on pourrait adjoindre la technologie d'aujourd'hui pour passer du roman feuilleton à la série, du sms à une application. C'est ainsi que l'on a construit les fondamentaux qui font Rocambole aujourd'hui autour d'une intention forte : lire 5 min chaque jour.»



Qui compose l'équipe ?

«Nous sommes 4 co-fondateurs : Camille Pichon est présidente-directrice générale, moi, directeurgénéral, Boris Duda un ami d'école de commerce travaillant sur la partie marketing-communication et Julien Simon notre directeur éditorial qui cumule 20 ans d'expérience en édition, libraire, auteur également entrepreneur du numérique. Nous venons de lever 350 000€ de fonds grâce à l'aide des Business Angel et de BPI France et sommes également lauréats du Réseau Entreprendre Rhône-Durance.»

Comment allez-vous employer cet argent?

«Selon 3 axes, en se faisant connaître du grand public car nous sommes plutôt innovants : marque, format, personne ne peut nous trouver 'naturellement'. Nous cherchons à créer des séries avec de grands noms de l'édition, du divertissement, de la télévision et nous souhaitons professionnaliser notre pool de production comprenant des scénaristes et auteurs pour être en capacité de produire des séries qui nous paraissent dans l'air du temps et prometteuses afin de ne pas dépendre du flux entrant de candidatures.»

Quelles sont vos stratégies pour vous faire connaître du plus grand nombre ?

«Il y a 5 canaux : les relations presse et les médias, les réseaux sociaux, en faisant appel aux influenceurs en proposant des partenariats, en B to B to C (Business to business to consumer) comme, par exemple, travailler avec des mairies et autres collectivités qui proposeraient aux adhérents de la bibliothèque un abonnement à Rocambole, ou aux usagers des transports en commun ou, pourquoi pas, dans le domaine de la santé à des personnes qui seraient hospitalisées ou qui sortiraient d'un établissement de santé et enfin, pour le 5^e canal il s'agirait de street marketing en distribuant des prospectus avec des crieurs de rue, comme à l'époque du roman feuilleton qui annonce des meurtres ou quelque chose comme ça, avec une gazette imprimée en noir et blanc... Opération que nous mènerons à Paris, en octobre.

Rocambole premium ce sont 2 mois gratuits pour accéder à 12 mois de lecture pour 39,99€ ou 3,99€ par mois renouvelable et l'offre découverte pour accéder à 5 séries qui représentent 4h de lecture. https://rocambole.io



Près de 1 000 entreprises vauclusiennes déjà aidées



A la mi-avril, la <u>CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse</u> avait déjà aidées 972 entreprises vauclusiennes depuis le début de la crise du Covid-19.

Pour les entreprises locales, cet accompagnement consulaire a principalement porté sur les mesures d'aides, l'activité partielle et la possibilité de poursuivre leur activité. Les équipes de la CCI 84 ont aussi analysé les derniers textes de lois, mis à jour les informations de son site en temps réel, ainsi que proposer de nombreux conseils et assurer un accompagnement personnalisé par téléphone et mail.

« De manière globale, les entrepreneurs manquent de lisibilité sur les mesures auxquelles ils peuvent prétendre, explique la CCI de Vaucluse. Au-delà des questions spécifiques relatives à telle ou telle mesure, ils sont souvent en demande d'une connaissance de l'ensemble des aides auxquelles ils peuvent prétendre au regard de leur statut ou de la nature de leur activité. C'est pourquoi notre cellule (04 90 14 10 32 / celluleappui@vaucluse.cci.fr) propose un accompagnement personnalisé et réactif. A l'aide d'un



conseiller juridique CCI, la cellule analyse les derniers textes de lois au fur et à mesure de leur publication pour en faire une explication concrète. »

Nombreuses mesures d'aide

Rappelons qu'il existe en effet une large palette de mesures évolutives pour venir en aide aux entreprises :le fonds d'État de 1 500 €, le fonds d'aide de la Région Sud, le dispositif de soutien de BPI France pour garantir des lignes de trésorerie bancaire, le dispositif chômage partiel simplifié, le report des charges fiscales et sociales, le dispositif de remises d'impôts directs, le médiateur du crédit pour renégocier les échéances, la récupération de créances clients via la saisine de la médiation des entreprises, le rééchelonnement des crédits bancaires, les aides de l'Urssaf...

92 % des entreprises impactées

Dans le même temps, la Chambre de commerce et d'industrie a piloté une grande enquête à laquelle 1 802 entreprises du Vaucluse avaient ont répondu au 17 avril dernier. Ainsi, 92% des entreprises estiment à ce jour être impactées par les effets de l'épisode de coronavirus. 6,5% des dirigeants pensent qu'ils seront prochainement impactés par les effets de cet épisode. Seul 1,5% pensent qu'ils ne le seront pas.

Pour l'ensemble de ces derniers, les risques sont principalement :

- le ralentissement de l'activité (59% des entreprises),
- la baisse de commandes (52%),
- la baisse de la fréquentation (43%),
- la suspension des déplacements (38%),
- la fermeture de site et l'interdiction de recevoir du public (38%),
- les difficultés de trésorerie (34%),
- la suspension des manifestations (24%).

Selon l'enquête, les prévisions de pertes de chiffre d'affaires se sont accrues pour les entreprises. Ainsi, 86% des entreprises estiment que le coronavirus a un impact sur leur chiffre d'affaires. 12,5% estiment qu'un impact est à prévoir. Et cet impact devrait être très fort pour les entreprises. En effet, 59,5% des entreprises estiment que l'impact sur leur chiffre d'affaires sera supérieur à 20%. 9% qu'il sera compris entre 10 et 20% et 1,5% qu'il sera inférieur à 10% de leur chiffre d'affaires. Et tous les secteurs d'activité sont concernés : hôtellerie-restauration, commerce, services, transports, viticulture. Par ailleurs, les entreprises scrutent les aides financières, les mesures des assureurs, les annulations ou les exonérations de charges sociales et fiscales.